



Le courrier de la Chapelle

Février 2019

Amis de la Chapelle,

Que de chemin parcouru en l'espace d'une année ! Le bilan de l'activité de notre association, tel qu'il a été dressé lors de l'assemblée générale annuelle du 26 janvier dernier, le montre en effet :

- La Chapelle, régulièrement ouverte au public grâce à la mobilisation de quelques bénévoles, a vu passer 2448 personnes au cours de l'année écoulée, avec des pics de fréquentation lors de l'exposition « l'engagement de l'église catholique du Gard dans la grande guerre » (604 personnes) et des Journées Européennes du Patrimoine (841 personnes).

En 2019, la Chapelle accueillera les visiteurs tous les premier et troisième samedi du mois, ainsi qu'à l'occasion des différentes manifestations culturelles qui y seront données.

- L'association a obtenu le 10 avril 2018 la reconnaissance du statut d'organisme d'intérêt général qui lui vaut de pouvoir délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs.
- Elle a signé, le 31 juillet 2018, avec la commune, une convention de partenariat qui engage les deux parties dans une action concertée en vue de la restauration de la Chapelle.
- Elle s'est employée à chercher des financements en vue de cette restauration, d'une part en déposant des dossiers de demande de subventions auprès de plusieurs mécènes potentiels, d'autre part en lançant une campagne d'appel aux dons en septembre 2018.

L'association a réussi, grâce à cette collecte, à réunir une trésorerie lui permettant de régler l'étude relative à la restauration des boiseries (2900 euros hors taxes) et de prendre en charge, en 2019, le coût de la restauration du tableau « l'Annonciation » (environ 5000 euros hors taxes).



Le tableau de « Ste Marguerite d'Antioche », dont la restauration a été financée par la commune, sera de retour dans la Chapelle au début du printemps.

La commune a inscrit à son budget la restauration de « l'Adoration des Bergers ».

Enfin, la restauration de « l'Education de la Vierge », assumée par le Lions Club, sera lancée, une fois obtenue la décision de la DRAC sur le mode de restauration.

La restauration des boiseries n'est pas, pour autant, perdue de vue : en fonction des réponses des différents mécènes qui ont été sollicités, une première intervention consistant dans le traitement contre les xylophages pourrait être entreprise.

Plus que jamais, Amis de la Chapelle, votre intérêt et votre soutien nous sont précieux pour poursuivre notre action. Soyez remerciés pour votre fidélité !

Association des Amis de la Chapelle Baroque des Pénitents Gris de Villeneuve lez Avignon

21, rue de l'hôpital 30400 Villeneuve lez Avignon